

**DECISION MODIFICATIVE N° 3 : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

**DELIBERATION N° 51**

Date : SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025

Rapporteur :

Monsieur Dominique BAERT,  
Président du CCAS.

Cette Décision Modificative n°3 du budget du SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE a pour objectif :

- De constater la dotation SOINS définitive en recette
- D'ajuster les dépenses pour assurer la fin de gestion de l'exercice

Le détail des crédits ouverts en dépenses et en recettes d'un total de 30 540.97 € est joint en annexe.

La Direction Générale propose au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à faire appliquer cette décision modificative.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOpte A L'UNANIMITE**

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application  
de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée  
par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le 29/11/2025  
Maire-Président du CCAS

Dominique BAERT



DEPARTEMENT DU NORD

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## DE WATTRELOS



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

### SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

Samedi 29 novembre 2025 – 9h30

Nombre de Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Monsieur Dominique BAERT, Président  
 Monsieur Benjamin CAILLIERET, Vice-Président

Mesdames, Françoise CLAIS, Jocelyne LEFEVRE, Laureen LEMOINE,  
 Messieurs Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL, Veysal KIRAZ, Pascal LUCAS,

Administrateurs

Absence excusée avec pouvoir : 03

Sarah NEYRINCK  
 Arlette ROUSSEL  
 Christophe RICCI

Absence excusée sans pouvoir : 01

Laura DELPLANQUE

Absence : 00

Président de séance :

Monsieur Dominique BAERT, Président